

Tazria (310)

אָפּה פֿי תִזְרִיעַ וְיִלְדָה זָכָר וְטָמְאָה שְׁבַעַת יָמִים (י.ב. ב.)
 « **Lorsqu'une femme concevra et enfantera un garçon, elle sera impure durant une période de sept jours** » (12. 2)

La **paracha Tazria** nous enseigne les lois relatives à l'impureté et aux sacrifices suivant l'accouchement. Sur ce dernier point, les Sages nous expliquent que, sous le coup des douleurs de l'enfantement, la femme jure en vain de ne plus retomber enceinte, et qu'elle regrette par la suite son vœu lorsqu'elle commence à profiter de son bébé. Ainsi, pour réparer son parjure, elle doit amener deux sacrifices : une **Ola** (holocauste) et un **Hatat** (expiatoire). Le **Chem miChmouel** explique que suite à sa faute originelle, Hava reçut la malédiction d'accoucher dans la douleur. Ainsi, à chaque naissance, la femme répare cette faute. Cette première transgression fut en réalité composée de deux fautes: Tout d'abord dans la pensée lorsqu'elle crut les paroles du serpent, puis par la suite lorsqu'elle mangea du fruit défendu. Par conséquent, lorsque la femme accouche et expie cette faute originelle, elle se doit d'amener deux sacrifices: Une **Ola** (dont la Thora nous enseigne qu'elle répare les mauvaises pensées) et un **Hatat** (qui répare les mauvaises actions). Pour terminer, on ne peut pas aborder ces deux Parachot sans parler du **Lachon Hara**, qui était sanctionné de lèpre. A ce sujet, **Rav Israël Salanter** explique la juxtaposition de ces lois immédiatement après celles des aliments interdits (fin de la paracha **Chémini**) de la façon suivante: Sois aussi pointilleux sur les paroles qui sortent de ta bouche que sur les aliments qui rentrent dans ta bouche !. En effet, comme le cite le **Hafets Haim** dans son introduction, dire du **Lachon Hara** peut amener à transgresser des dizaines de mitsvot de la Thora : 14 commandements positifs et 17 négatifs!

אָדָם פֿי יִהְיֶה בְּעוֹר בְּשָׂרוֹ שָׂאת אוֹ סַפְחַת אוֹ בַּהֲרַת (י.ג.ב.)
Lorsqu'un homme aura dans la peau de sa chair une tumeur ou une dartre ou une tache (13.2)

Au cours d'une célébration de **Chéva Berakhoth**, on posa la question suivante au **Rabbi Avraham Mordekhai de Gour** : La Michna (Negaim 3. 2), stipule qu'on laisse au jeune marié sur lequel a pris naissance une affection lépreuse tous les sept jours de réjouissances qui suivent le mariage avant d'examiner si c'est un cas de **Tsaraath**, et s'il faut le déclarer impur. Cela est étonnant, car ces affections s'ensuivent directement du péché, alors que, selon la tradition, toutes nos fautes nous sont

pardonnées le jour de notre mariage. Dans ces conditions, pourquoi de telles marques se manifestent-elles à ce moment? Le **Admor** répondit sur le champ que le jour du mariage ne peut assurément pas se révéler plus efficace que **Yom Kippour**. Or, seuls les fautes commises à l'encontre de Hachem sont pardonnées en ce jour, et non les fautes concernant notre prochain. Puisque les affections lépreuses résultent de tels manquements, comme le **Lachon Arah**, elles risquent bel et bien d'apparaître le jour du mariage.

Rav Rubin zatsal « *Talelei Oroth* »

וְהוּבָא אֶל אַהֲרֹן הַכֹּהֵן אוֹ אֶל אֶחָד מִבְּנֵי הַכֹּהֲנִים (י.ג. ב.)

Il sera amené auprès d'Aharon, le prêtre, ou l'un de ses fils, les prêtres (13. 2)

Pourquoi est-ce précisément aux kohanim d'observer ces lésions et de décréter leur caractère pur ou impur? Ces affections, explique le **Méchèkh Hokhma**, relèvent des 'Maladies contagieuses', et font courir un danger à ceux chargés de les examiner et de déterminer leur statut. C'est pourquoi cette fonction a été confiée aux kohanim qui, séparés du reste d'Israël, jouissent d'une protection Divine particulière.

וְרָאָה הַכֹּהֵן אֶת הַנֶּגַע בְּעוֹר הַבָּשָׂר וְשָׂעַר בִּנְגַע הַפֶּה לְבָן... וְרָאָה הַכֹּהֵן וְטָמְאָה אֹתוֹ (י.ג.ג.)

« **Et le Cohen verra la lèpre sur la peau et un poil aura blanchi ... Le Cohen le verra et le déclarera impur** » (13, 3)

A priori, on est en droit de s'interroger: Dans toute la Torah, le blanc vient toujours faire allusion à ce qu'il y a de plus pur, comme il est écrit : "Si vos fautes sont écarlates, elles blanchiront comme la neige" (Yéchayahou 1,18). A **Yom Kippour**, on attachait même un morceau de laine rouge sur les cornes du bouc expiatoire et sur le coin de l'autel et tous attendaient avec impatience qu'il blanchisse car tel était le signe que toutes leurs fautes étaient pardonnées. Dès lors, pour quelle raison un cheveu blanc constitue-t-il ici un signe d'impureté de la lèpre? Le **Rav Elimélekh Biderman** explique: En fait, la Torah nous enseigne ici une notion de morale primordiale: Même si toutes les actions d'un homme sont 'Blanches', saintes et pures et qu'il accomplit la Volonté Divine, mais qu'en s'abstenant de tenir sa langue et en prononçant des propos médisants, il en vient à causer un préjudice à autrui et à lui faire de la peine, alors tout ce 'Blanc' qu'il possède se transforme en signe d'impureté. Car le propre de

l'homme est justement de reconnaître qu'Hachem a créé une multitude d'âmes ayant chacune des besoins particuliers et qu'il incombe à chacun de se préoccuper également des autres

בְּדָר יֵשֵׁב מְחוּץ לַמַּחֲנֶה מוֹשְׁבוֹ (יג. מו)

« Il demeurera isolé, sa résidence sera hors du camp » (13,9)

Parce que cet homme a créé la division entre les hommes [par ses propos médisants], c'est pourquoi la Torah exige qu'il demeure isolé. (Guémara Arakhin 16b). **Le Rav Zalman Sorotskin** (Oznaïm laTorah) enseigne qu'un homme en vient à médire car il considère que le monde n'a été créé que pour lui, et que tout homme qui s'oppose à lui est à ses yeux comme un voleur le privant de ses droits. Il est rempli de haine et de jalousie envers son entourage, et n'aspire qu'à les voir s'effacer devant lui. Dans Sa Miséricorde, Hachem le frappe par la lèpre, qui est une sorte de mort et une méthode pédagogique. Cette période d'isolement lui permettra de procéder à une introspection et de se repentir. En effet, en étant totalement isolé du monde, on en vient à prendre conscience que le monde peut vivre sans nous, que nous n'en sommes pas le centre autour duquel tout tourne. On en vient à prendre conscience que l'on n'est pas indispensable, que tout ne nous revient pas spécifiquement. A l'écart, nous commençons à nous languir de nos proches, de désirer au plus vite leur visite pour parler et réduire l'angoisse de la solitude. On en vient alors à apprécier leur présence, les efforts qu'ils font pour nous, alors qu'ils ne sont pas obligés. On en vient à apprécier à sa juste valeur une vie sociale harmonieuse et équilibrée.

הַפֶּה לָבָן טָהוֹר הוּא (יג. יג)

« Si tout (le corps) est devenu blanc, il est pur » (13,13)

Comment comprendre que quand les tâches de **Tsaraat** (sorte de lèpre) blanches recouvrent une partie du corps, le lépreux est impur, mais quand elles recouvrent tout son corps, il est pur ? Le **Chaaré Simha** dit qu'on peut le comprendre d'après l'allusion suivante: Si quelqu'un a de mauvais comportements, mais qu'en parallèle, il a des qualités, cette personne est plus dangereuse que celui qui est complètement mauvais, et il faut encore plus s'en éloigner. En effet, celui qui a des qualités, les gens voient en lui un certain modèle sur certains points et risquent de se laisser influencer par lui et alors de capter aussi ses défauts. Pour éviter ce danger, il convient de s'en éloigner. Mais celui qui est entièrement mauvais, les gens ne voient en lui aucun exemple et ne vont pas être influencer par lui. Il n'est donc pas autant nécessaire de l'écartier. Ainsi, celui qui est complètement atteint de Tsaraat, allusion à celui

qui est entièrement impur et mauvais, il est 'Pur', c'est-à-dire qu'on n'a pas tellement besoin de l'écartier et de l'éloigner, car tous savent qu'il n'y a rien à tirer de lui et sa mauvaise influence sera donc neutralisée.

Tsaraat Le Akéda écrit: La preuve la plus claire que ces plaies ne sont pas des maladies naturelles de hasard est qu'en mettant la plaie à l'écart pendant une semaine ou deux, elle s'améliore ou guérit complètement, alors qu'on sait que toute plaie naturelle risque d'empirer et de s'infecter quand on l'enferme dans une pièce fermée sans air et sans lumière. Mais comme ces plaies sont des signes surnaturels de la providence pour éveiller l'homme et le mener à se repentir de ses fautes, même les traitements sont différents et pas naturels.

Halakha : Lois de Pessah

Si de la confiture a été préparée avant Pessah, dans un ustensile où a été cuit du Hamets (ustensile qui n'a pas été utilisé depuis 24 h). Il sera permis de manger cette confiture pendant la fête, puisque la confiture a été faite avant Pessah. Cependant les Achkénasim ont l'habitude de se montrer rigoureux à ce sujet.

Rav Ovadia Yossef zatsal « Ach Tov Va Hessed »

Dicton : La vie consiste à maîtriser toutes les circonstances dans lesquelles Hachem nous met.

Hafets Haim

Chabbat Chalom, Pessah Cacher Vesameah

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זוויירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת גזיס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה גיזות בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שליה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן גייזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, גינט מסעודה בת גיולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מול פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, נסים חי הורבט בן גיולי.

